

Octobre 2001

LEVONS-NOUS !

La plus redoutable des pollutions est celle qui se propage dans nos têtes. C'est la pollution de notre pensée. Nos cerveaux ne sont-ils pas soumis à un épandage permanent, à travers la télé, la presse, la pub et bien des discours?... Ainsi, peu à peu, sans trop nous en rendre compte, nous perdons une vision saine de l'existence.

Les idées, qui nous sont inoculées sournoisement, sont élaborées par les maîtres de ce monde, les seigneurs de l'économie transnationale. Ce sont eux, qui dictent leurs lois aux hommes politiques, aux chercheurs scientifiques, aux industriels, aux agriculteurs, aux médecins, aux journalistes, etc... De sorte que tous contribuent, plus ou moins, à l'intoxication générale.

La soif des profits financiers est la seule motivation de cette société "libérale", qui fonce, tête baissée, vers une catastrophe planétaire et s'efforce de nous persuader que nous n'y pouvons rien changer. Pourtant une autre voie est possible: celle qui adopterait les besoins réels de l'humanité comme moteur de l'économie et critère des choix politiques.

Notre seul vrai besoin n'est-il pas de vivre en harmonie avec nos semblables et avec la nature? Ce bonheur-là ne se vend et ne s'achète point. Il nous faut le créer. Cessons donc de suivre comme des moutons, de consommer sans nous poser de questions et d'accélérer, par notre comportement, un processus foncièrement suicidaire! Déjà, un peu partout sur le globe, des hommes et des femmes résistent et luttent dans le bon sens. Il est urgent de les entendre et de les rejoindre.

On pouvait lire dans un hebdomadaire parisien de 1791: "Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux, levons-nous!" Ce conseil est encore d'actualité, si nous voulons un avenir humain.



J-C.Legrand

LE PROJET DE L'IIBRBS

N'essayez pas de prononcer ce sigle! Il désigne l'Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine. Afin de renforcer la lutte contre les inondations de la région parisienne, cet organisme envisage la possibilité de stocker 45 millions de mètres cubes d'eau de Seine entre BRAY et MONTEREAU.

Les stockages seraient constitués de plusieurs espaces de bassins, délimités par des digues et alimentés par pompage (à l'image des polders de la plaine alluviale du Rhin). Chaque espace aurait une superficie variant entre 150 et 460 hectares et serait bordé par des levées de terre de hauteur limitée à 4 mètres →

Imprimé par nos soins.

Comité d'Entente pour le Respect de l'Environnement de la Commune de LA TOMBE
Association déclarée et agréée (J.O. du 15/02/95) - Contact: 01 64 31 32 41.

I.I.B.R.B.S.



maximum. Lors de leur utilisation pour le stockage, les hauteurs d'eau seraient de l'ordre de 2,50 mètres.

Sous réserve des reconnaissances de terrain complémentaires, les surfaces aménageables concerneraient environ 2000 hectares du secteur aval de la Bassée, avant le confluent. Des aménagements paysagers pourraient être prévus, pour une intégration des quelques cinquante kilomètres de digues hydrauliquement nécessaires.

Ces informations proviennent du document remis par l'II-BRBS, en date du 14 novembre 2000, aux élus du Pays Bassée-Montois.

Les études sont engagées et doivent durer 4 ans.

Question: Les habitants des communes directement concernées (BAZOCHES, BALLOY, GRAVON, LA TOMBE, MAROLLES, etc) par ce vaste projet seront-ils consultés?

G. de S.

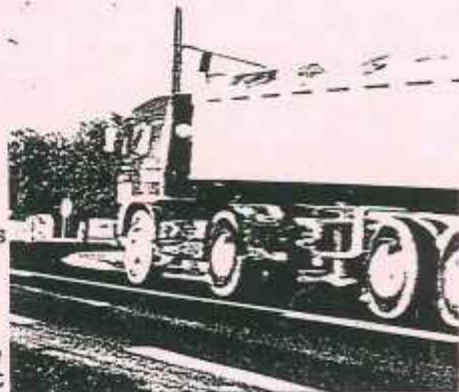
POURQUOI DES TROUS CHEZ NOUS ?

L'extraction des granulats alluvionnaires est interdite, depuis plusieurs années, en Suisse et en Italie.

En France, le département de la Côte-d'Or vient d'interdire la collecte de granulats dans la nappe phréatique des rivières. De même, pour mettre un terme à la ruée vers les granulats alluvionnaires de la Haute-Saône (société ITALI CIMENTI en tête), les associations franc-comtoises ont saisi le ministre de l'Environnement.

Pendant ce temps-là, dans la partie ouest de la Bassée, la zone d'extraction de granulats s'étend, au détriment de l'activité agricole et du patrimoine naturel.

Hélas! Il faut reconnaître que la majorité des élus de nos communes et de nos cantons se montre favorable à ce véritable pillage. Pourquoi donc? Malgré cinquante ans d'exploitation des sablières, le taux de chômage dans la Bassée demeure supérieur aux taux départemental et national. Alors, pourquoi continuer? ... dans l'intérêt de qui?



G. de S.

NOUVELLES BREVES

Décès d'un ami: Nous avons appris avec tristesse le décès, survenu en province au cours de l'été, de Monsieur François Looren, président de l'ARCEC-MISY. Nous lui devons de la reconnaissance, pour l'aide qu'il a su prodiguer au CEREC de LA TOMBE.

Départ du facteur: A l'occasion du départ à la retraite de Monsieur Jean-Pierre Loeuillet, douze familles du village ont participé à la collecte organisée par le CEREC. Le produit en a été remis au bénéficiaire, le samedi 29 septembre, dans une ambiance chaleureuse, au Café-Restaurant de L'HERMITAGE.

Vélos: Le nombre de cyclistes victimes de la circulation automobile ne cesse d'augmenter. Plutôt que d'aménager des pistes cyclables, les pouvoirs publics préfèrent imposer le port du casque!